

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 27 (1939)

**Heft:** 539

**Artikel:** XII<sup>me</sup> Journée des femmes vaudoises : le jeudi 16 février 1939, à Lausanne, salle des XXII Cantons (Buffet de la gare)

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263301>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie (Genève) à toutes. — Un peu avant la fin de l'année, une courtisane a posé une question d'un intérêt tout spécial étant donné son actualité au sujet des grands magasins. Leur institution, évidemment préjudiciable au « petit commerce » est-elle un bien ou un mal au point de vue social en général? Notre devoir féminin est-il de les soutenir? ou devons-nous conserver notre clientèle aux commerçants qui, en effet, souffrent d'une concurrence contre laquelle ils ne peuvent lutter?

Depuis lors, afin de donner une base à mon opinion personnelle, j'ai essayé de me documenter. Relu le roman de Zola: Au Bonheur des Dames (l'histoire du premier grand magasin, à Paris) et lu le très intéressant ouvrage documentaire de Fernand Laudet: La Samaritaine (en sous-titre « Le génie et la générosité de deux grands commerçants »). Cette dernière lecture, surtout, est instructive car elle montre clairement l'activité commerciale étendue au domaine de l'action sociale sans que la prospérité de la maison en souffre. Au contraire, car l'employé bien traité en devient le soutien. D'autre part, à l'occasion d'un séjour à Paris, j'ai visité plusieurs institutions philanthropiques fondées par les chefs des grandes entreprises: garderies d'enfants, maison de vacances et de repos, etc. Des caisses de retraite assurent la vieillesse des employés. La cité-jardin est aussi très appréciable. L'employé marié d'abord locataire, devient propriétaire par la suite, et ses enfants sont élevés au bon air. Le quartier des grands magasins du Printemps, à Viroflay, est charmant.

Tous ces privilèges, le petit commerçant, quelle que soit sa bonne volonté, ne peut les offrir à son personnel. C'est en ce sens que l'entreprise collective est utile. Il est certes malheureux que des hommes gens se trouvent privés de leur gain, ou plutôt, doivent à un âge parfois avancé changer de métier. Mais il s'agit d'une minorité et d'un état de choses passager. Le « petit com-

1 Nous attirons l'attention de nos lectrices sur le cours organisé par l'Association genevoise pour le Suffrage qui donnera M<sup>lle</sup> Maris Ginsberg et au programme duquel figure justement cette question-là. (Red.).

merce continue à « marcher » normalement dans les quartiers éloignés du centre de la ville et d'autre part, les jeunes gens spécialisés dans la vente, la comptabilité, etc. trouvent des emplois dans les nouvelles entreprises. Certains commerçants sacrifiant leur liberté, se sont même placés comme chefs de rayons. Ils avaient avoué moins de soucis. Il faut encore reconnaître qu'en raison des multiples commodités que présente son organisation, le grand magasin répond certainement aux besoins de la vie nouvelle.

Mais les exemples bienfaisants que je cite plus haut sont encore l'exception. Dans la généralité, nos grands magasins se contentent d'être des moyens de gagner de l'argent sans avoir égard à l'oeuvre sociale qui est la véritable raison d'être de l'entreprise commerciale collective.

Les femmes sont maîtresses de l'achat. Nos associations féminines ne pourraient-elles faire une enquête sur l'organisation des grands magasins en Suisse et, au besoin, intervenir auprès des dirigeants pour obtenir d'eux une protection plus efficace des employés? Si ces Messieurs nous comprennent, nous leur aiderons de tout notre pouvoir à réaliser l'idéal déjà une fois réalisé par M. et Mme Cognac, les fondateurs de La Samaritaine. Si non, nous laisserons les brasseurs d'affaires à leur médiocrité et nous reconstruirons la fortune du commerce privé auquel, jusqu'à nouvel ordre, la modeste cliente que je suis reste fidèle! Que toutes les courtisanes donnent leur opinion. La question est de toute importance.

Chère Rédaction, pardon de cette conférence! La plume me brûlait les doigts.

Recluse (Genève) à toutes. — Malade depuis plusieurs années et pauvre par-dessus le marché je dois me débattre avec la vie et chercher tous les moyens possibles pour « tenir » bravement. Parfois, c'est dur de je l'avoue et le découragement monte le bout de son nez. J'ai déjà fait bien des expériences réconfortantes mais j'aimerais savoir comment, vous les valides, regardez la situation si, tout à coup, vous étiez entravées physiquement et incapables de poursuivre une carrière quelconque. Vos suggestions intéresseraient probablement plusieurs, car les malades sont nombreuses et ont besoin de vos pensées aidantes.

ville et de la campagne afin qu'elles étudient en commun les problèmes auxquels elles ne peuvent rester indifférentes.

Nous avons choisi comme objet d'étude de notre journée: La préparation de la femme au service de son pays.

Toutes les femmes, membres ou non de sociétés féminines, sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette XII<sup>me</sup> Journée et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadés que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre nous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet esprit, Mesdames, que les organisatrices de la Journée vous expriment leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de femmes du Canton de Vaud:

La Présidente: F. FONJALLAZ.  
La Secrétaire: L. COMTE.

Association pour le costume vaudois:

La Présidente: J. BARRAUD.  
La Secrétaire: A. BREUER.

Association agricole des femmes vaudoises:

La Présidente: A. GILLBERT-RANDIN.  
La Secrétaire: E. COLOMB.

\* \* \*

#### PROGRAMME

10 h. 15: Chœur d'ensemble: *Chantons notre aimable patrie*. Allocation de M. le Président du Conseil d'Etat PORCHET, délégué du Conseil d'Etat.  
D'une génération à l'autre, par M<sup>lle</sup> Marguerite EVARD, Dr. ès lettres (Saint-Sulpice).

Un Service national pour les jeunes filles? M<sup>lle</sup> R. NEUENSWANDER, directrice du Bureau d'orientation professionnelle pour les jeunes filles (Berne).

14 h. 15: La maison en terre vaudoise, par M. F. GILLIARD, architecte (Lausanne).  
Partie récréative.

Prière de distribuer cette invitation aux sociétés féminines de votre localité (coudre, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandant chaudement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions; elles pourront se faire servir un potage (50 ct., pain et service compris); l'après-

midi, à 16 h. 30, thé: le verre, 30 ct., service compris (vente de pâtisseries).

Les frais de la journée étant assez élevés, une modeste finance de 50 ct. sera perçue à l'entrée. Les séances commenceront à l'heure précise.

On peut encore se procurer des programmes-invitations auprès de M<sup>lle</sup> Françoise Fonjallaz, à Epesses, et M<sup>lle</sup> L. Comte, avocate, 15, rue du Midi, à Lausanne.

### Garnet de la Quinzaine

Samedi 4 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. Thé mensuel. — 16 h. 30: Une fondation nouvelle à Genève, la maison d'accueil, causerie par M<sup>me</sup> Fatio-Naville.

Lundi 6 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30. Séance mensuelle (Thé suffragiste): Le problème de la prostitution et la rééducation des prostituées majeures, conférence à l'occasion du projet de création à Genève d'une maison d'accueil pour prostituées majeures, par M. le Dr. Jules Droin, président du Comité de la Fédération abolitionniste et M. D. Anet, député au Grand Conseil. — Discussion.

Jeudi 9 février:

SOTTENS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, et Société Suisse-romande de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: La vertu éducative de notre devise nationale, causerie par Radio, par M<sup>me</sup> Marianne Gagnebin (Neuchâtel).

Id. GENÈVE: Club des Soucieux, rue des Savoises, 20 h. 30: Le problème de la prostitution. II. L'action sociale dans la lutte contre la prostitution, conférence publique et gratuite, par M<sup>lle</sup> Gourd, présidente du Cartel d'Hygiène sociale et morale.

Vendredi 10 février:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux. Taverne sans alcool de Plainpalais, 17 h. 45. Séance mensuelle, 18 h. précises: Une maison d'accueil pour prostituées à Genève, causerie par M<sup>me</sup> Fatio-Naville.

Lundi 13 février:

GENÈVE: Soroptimist-Club, 19 h. 30, Lycéum-Club. Soupé mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées.

Mardi 14 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Que deviendra la vieille ville? causerie avec projections lumineuses, par M<sup>me</sup> Pierre Guinand, président du Guet. Introduction par M. Paul Naville, président du Comité de défense de la vieille ville.

Mercredi 15 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30. Club de rapprochement.

Jeudi 16 février:

LAUSANNE: Buffet de la Gare, 10 h. 15: Journée cantonale des Femmes vaudoises (voir programme détaillé ci-dessus).

Id. GENÈVE: Club des Soucieux, 2, rue des Savoises, 20 h. 30: Le problème de la prostitution. III. La situation actuelle en Suisse et à l'étranger. La traite des femmes et la S. d. N., par M. Reelfs, ancien secrétaire général de la Fédération abolitionniste internationale.

Id. GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, rue des Chaudronniers, 20 h. 30: Soirée musicale, au profit du fonds de campagne de l'Initiative pour le droit de vote des femmes, avec l'aimable concours de M<sup>me</sup> Chérifdjan-Charey, professeur au Conservatoire, H. Vermet, soprano, et de M<sup>lle</sup> Nina Chérifdjan, diplômée de virtuosité du Conservatoire. Après le concert, réception au buffet. Cartes à l'entrée.

Vendredi 17 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Taverne sans alcool de Plainpalais, 20 h. 30: Soucis et Responsabilités économiques des Femmes, série de cinq causeries, par M<sup>lle</sup> Marie Ginsberg, professeur à l'Ecole d'Etudes sociales (Voir programme détaillé ci-dessus).

Impr. anc. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

### Association Genevoise pour le Suffrage Féminin

#### Soucis et Responsabilités Economiques des Femmes

Cinq causeries suivies de discussion par M<sup>lle</sup> MARIE GINSBERG

lie. es sci-nces sociales, prof. à l'Ecole d'Etudes sociales.

le vendredi, à 20 h. 30  
à la Taverne sans alcool de Plainpalais

(Entrée: 6, rue de Saussure)

Vendredi 17 février:

Comment faut-il acheter? (à l'aveuglette? ou conscientes de nos responsabilités?)

Vendredi 24 février:

Que faut-il acheter? (des marchandises suisses ou étrangères?)

Vendredi 3 mars:

Où faut-il acheter? (dans les grands magasins? chez le détaillant du coin? à la Coopérative?)

Vendredi 10 mars:

Pourquoi la vie actuelle est-elle chère? Comment pourrions-nous y remédier?

Vendredi 17 mars:

Pouvons-nous nous passer les uns des autres? (comme individus? et comme nations?)

Prix des 5 séances: 4 fr.  
Chaque séance: 1 fr.

### Une belle chevelure Un visage frais et reposé

grâce aux **PRODUITS PASCHE** les plus anciens et les plus appréciés.

#### Produits capillaires - Produits de beauté

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

### INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 5 13 47

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions.

Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

### AUX GOURMETS

amateurs de Charcuterie vaudoise

AUG. MASSON - Emblons s. Lausanne - TEL. 391 22

envoie sur commande et contre remboursement:

Saucissons - Lard fumé (gras et maigre) - Côtelettes et jambon fumés - Saucisses aux choux (dès octobre)

Saucisse à rôti (le mercredi et vendredi) - Saindoux

### La Maison de la Laine

et de tous les tricotages

#### TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève (côté Poste) Tél. 45.951

Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud



**GRANDE BLANC** A qualité égale, toujours VENTE DE **BLANC** les plus bas prix

Toile de coton pour draps de lits, qualité d'usage.

Largeur	150	165	180	200	220	240 cm
écru. Le mètre	0.65	0.95	1.25	1.45	1.60	1.75
blanchi. Le m.	1.25	1.45	1.75	1.95	2.25	2.45

Toile des Flandres mi-fil, très belle qualité.

Largeur	160	170	180	200	220	260 cm
Le mètre	3.65	3.75	3.90	4.45	4.75	5.90

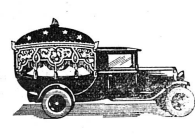
Toile Suisse mi-fil, qualité recommandée.

Largeur	165	180	200	220	240 cm
Le mètre	3.45	3.75	4.45	4.90	5.45

Nous remboursons intégralement les articles qui ne conviennent pas

**A. GRAS & C** 5-7, COUTANCE GENÈVE TEL. 2 64.64

Livraison franco contre remboursement, tous les jours, dans toutes les communes du canton - EN SUISSE: franco depuis Fr. 20 d'achat



### POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone: 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser au téléphonon de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité